Image not found or type unknown

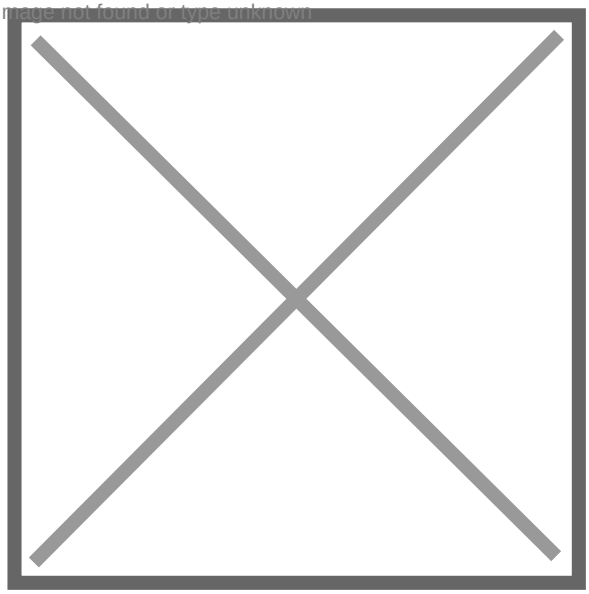

Retenue de caution après vente appartement

Par **sacli**, le **28/10/2009** à **11:20**

Bonjour,
j'ai vendu un appartement il y a bientôt 5 ans et mon syndic(cabinet d'allemagne à paris 75017) me retiens depuis une somme de 500 euros qu'il devait me restituer après vérifications des charges.. mais est intervenu entre temps une modification de règlement de copropriété qui n'en fini pas .....
Quel sont mes droits pour réclamer cette somme ? comment faut il faire ?
j'estime que je subis un préjudice financier car j'aurais pu placer cet argent.
merci de votre aide
salutations
Patrick guillier

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés